VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Johanna Morris Brown, épouse de L. W. Brown.

No 71,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs; bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 janvier 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 9 décembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Cusquet (maintenant l'avenue Cleveland) et White, désigné comme lot No 9, sur un plan d'arpentage par L. W. Brown, voyer de ville, daté le 12 août 1886, lequel dit lot mesure 35 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur 146 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et borné dans le fond par une allée large de 20 pieds s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun au dit lot et d'autres comme il est démontré sur ledit plan, les améliorations sont désignées par le No 2724 rue du Canal et comprennent un cottage "Queen Ann" simple et moderne, retiré du trottoir, avec une barrière en fer sur la façade et contenant une vaste galerie sur le devant, salle de réception, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, bibliothèque, cuisine, chambre à bain, installations modernes de plomberie, gaz, etc. La maison est en parfait état, de bons matériaux de choix, etc., sujet à un bail jusqu'au 20 septembre 1904 au taux de $12.50 par mois.

2° Les deux splendides lots à bâtir sur l'avenue Cleveland entre les rues Broad et White et de plus décrits comme deux certains lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland (autrefois Cusquet), Broad, White et Canal, désignés par les Nos 23 et 24 sur le susdit plan par Brown, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 4 octobre 1886, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 153 pieds 8 pouces, 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés dans le fond par une allée commune de 20 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun desdits lots et d'autres qui sont adjacents ci-dessus. Dans ce fond des lots est une bâtisse en bois à deux étages servant décurie etc.

L'avenue Cleveland est pavée et les lots sont très désirables.

Conditions—Comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Martin H. Manion notaire aux frais des acquéreurs.

E. A. O'Sullivan avocat.

12 déc—12 13 20 27—jan 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Gold et son mari. No 71 404 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 décembre 1903, à 11 heures a m., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clark, Bienville, (cette dernière l'avenue Hagan) désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Clark par 112 pieds 6 pouces, 6 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903 et faire un dépôt du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred Grivot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. M. Bruns.

24 nov—24 29—déc 6 13 20 26

Peter Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominique Guérin.

No 72 161 Cour Civile de District — Division A.

Cette bâtisse en bois à un étage, et deux étages dans le fond, Nos 828-30 rue Marigny.

MARDI, 19 JANVIER 1904.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 346 rue Commune—MARDI, le 19 janvier 1904 — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis juge, daté et signé le 14 décembre 1903, et à moi adressé, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 17, d'après le plan de Benjamin Buisson, voyer, daté le 2 janvier 1842, et déposé en l'étude de Feux Percy, ancien notaire, et mesurant en mesure anglaise, trente et un pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, devant être passé pardevant Robert Légier, notaire

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Walter L. Gleason, avocat.

18 déc—18 20 27—janv 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 29 décembre 1903.

Succession de Dominique Guérin

No 72 161—Cour Civile de District—Division A.

Un lot de meubles de maison et quincaillerie, au No 830 rue Marigny, à 11 heures a.m.

19déc—19 20 24 29

Paul & Gurley.

VENTE JUDICIAIRE.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—MARDI, le 29 décembre 1903, à midi, au No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, Juge, Division C, daté le 7 décembre 1903 dans la succession Eugène Engel, (Dossier 72,166) il sera vendu:

Un lot du nit E Engel, étant 164'167200 dans 5 ... le désignés comme lots 6 à 10 inclusivement, dans l'ilet bornés par les rues Lowerline, Ann Pine et Irma. No 6 a 30 face à Lowerline, sur 120, Lots 7, 8, 9, 10 ont chacun 30 face à la rue Irma sur 120 de profondeur.

Conditions — Comptant. Assomption des taxes de 1903 par l'acquéreur. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant P. D. Olivier notaire.

13 déc—13 20 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Joseph Pistorious vs J. Smith.

PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 15,625—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, près du Passage de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 4 janvier 1904 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. — CHAS. R. KENNEDY, Constable. E. P. Foley avocat pour le plaignant.

25 déc—25—janv 1 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Joseph Pistorious vs J. Smith.

PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 15,625—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clark, Bienville, (cette dernière l'avenue Hagan) désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Clark par 112 pieds, 6 pouces, 6 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903, et faire un dépôt du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred Grivot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. M. Bruns.

24 nov—24 29—déc 6 13 20 26

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District.

Succession de Raphael Long.

No 72,088 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau, 830 rue Commune—JEUDI, le 7 janvier 1904 à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, conformément à un ordre signé le 17 décembre 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, il sera vendu la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la paroisse de Ste Marie, Etat de la Louisiane et connu comme partie de la plantation Baldwin et est plus complètement décrit comme étant la 1ère et 2ème sur le côté sud du chemin ouest du magasin de Ballock, et étant la même qui fut acquise par achat par Anthony Wright de John Baldwin et femme et enregistrée dans le livre T. des transferts No 13,999 folio 402, le 3 juin 1879, dans le bureau du greffier de Cour ex officio recorder de ladite paroisse de Ste Marie, comme il est démontré dans la pétition du défunt Soloman County, dans la procédure No 66,559 Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Conditions—Comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 faire un dépôt comptant de 50 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur le jour de la vente.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinez, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 déc—27—jan 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anthony Feldmann.

No 71,998—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 14 janvier 1904 à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 30 novembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. D agissant pour l'Hon. Fred. D. King juge de la Div. B. maintenant absent en congé la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 15 maintenant 141, borné par les rues Levée, Quatrième (maintenant Oak) Mary (maintenant Eagle) et Jackson (maintenant Gén. Ogden), étant désigné comme une partie du lot No 25 et mesurant trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de 140 pieds entre lignes parallèles; et deux certains lots situés dans le même District et ilet désignés comme Nos 6 et 27, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Et à 10 heures a. m., le même jour sur les dits lieux rue Eagle, un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré.

Conditions — Comptant. L'acte de vente et les taxes de 1903 aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Deibel Sr, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 déc—13 19 26—jan 3 10 14

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Cottage Désirable No 1304 rue Constance, près Thalie.

A Succession de Mme Mary Leakey.

No 68,721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 19 janvier 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 décembre 1903, et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

La bâtisse simple désirable No 1304 rue Constance contenant 5 chambres, hangar citerne, etc; plus complètement décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 116 borné par les rues Thalie, Constance Annonciation, et Malpomène, le dit lot ou portion de terre est désigné par la lettre C, sur un arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, un plan duquel est daté avril 1889, est annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 29 avril 1889 et mesurant d'après ledit plan 23 pieds 10 pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de 60 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et faire un dépôt de 20 0/0 comptant pour les frais de vente. L'acte de vente pardevant Wm Reynaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 déc—13 20 27—janv 3 10 14

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Franklin C. Rice vs. Le mineur J. E. Pierce et als. No 71,910—Division E—Cour Civile de District.

MARDI, LE 26 JANVIER 1904.

Quand aurez-vous une autre occasion comme celle-ci de faire un placement en cottages simples et doubles?

No 3301 rue Dumaine Nos 3329-31 rue Dumaine. No 3328 rue St-Philippe

Nos 3305-07 rue Dumaine. Nos 3335-37 rue Dumaine. Nos 917-19 ave. Hagan

Nos 3309-11 rue Dumaine. Nos 3339-41 rue Dumaine. Nos 921-23 ave. Hagan

Nos 3315-17 rue Dumaine. No 924 rue Moss. Nos 925-27 ave. Hagan

Nos 3319-21 rue Dumaine. No 3346 rue St-Philippe. Nos 929-31 ave. Hagan

Nos 3325-27 rue Dumaine. No 3320 rue St-Philippe. Nos 933-35 ave. Hagan

15 LOTS VACANTS DANS LE MEME ILET.

Toutes les Propriétés ci-dessus sont dans l'ilet No 463—2me District—borné par la rue Dumaine, l'avenue Hagan, les rues St-Philippe et Moss,

—ET—

Seront vendues d'après un arpentage et plan faits par Edgar Pilié, voyer, daté le 9 décembre 1903.

MOI, PETER GALLAGHER, un encanteur dûment licencié, offrirai en vente à midi, MARDI, le 26 janvier 1904, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans l'affaire ci dessus, intitulée et numérotée en vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 11 décembre 1903 et signé en cour ouverte, le 21 décembre 1903 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir

Lot Un—Connu comme No 3301 rue Dumaine, formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Dumaine, et est occupé comme magasin et de cave et levé par mesure à 32'4 00 et mesurant d'après ledit plan et arpentage vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Lot Deux—Connu comme No 3305-07 rue Dumaine—contigu au lot Un—est un cottage double et mesurant, d'après ledit plan et arpentage, trente cinq (35) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix-neuf (119) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Lot Trois—Connu comme Nos 3309-11 rue Dumaine—contigu au lot Deux—est un cottage double et mesurant, d'après ledit plan et arpentage, trente six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Lot Quatre—Connu comme les Nos 3315-17 rue Dumaine est contigu au lot trois, est un cottage double et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente six pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf pieds (119) de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Cinq—Connu comme les Nos 3319-21 rue Dumaine, contigu au lot quatre est un cottage double et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de deux cent vingt (220) pieds cinq (5) pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'avenue Hagan et deux cent vingt (220) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes sur la ligne du côté opposé et a une largeur dans le fond de trente six (36) pieds.

Lot Sept — Connu comme Nos 3329-31 rue Dumaine contigu au lot six, est un cottage double et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente-six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de deux cent vingt (220) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes sur la ligne de côté plus près de l'avenue Hagan et deux cents vingt (220) pieds, dix (10) pouces sur la ligne opposée, et a une largeur dans le fond de trente-six (36) pieds.

Lot Huit—Connu comme Nos 3335-37 rue Dumaine contigu au lot sept, est un cottage double et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente-six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Neuf—Connu comme Nos 3339-41 rue Dumaine contigu au lot huit, est un cottage double et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionnés trente six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Dix—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot neuf et mesurant, d'après les ci dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Onze—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot dix et mesurant d'après les ci dessus mentionnés plan et arpentage, trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Douze—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot onze et mesure d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Treize—Consistant d'un lot de terre vacant formant l'encoignure des rue Dumaine et Moss et est contigu au lot douze et mesurant d'après le ci-dessus plan et arpentage trente deux (32) pieds six (6") pouces et une (1") ligne de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles sur la ligne contigue au lot douze et cent dix neuf (119) pieds quatre (4") pouces faisant face à la rue Moss sur une largeur de vingt quatre (24) pieds six (6") pouces et deux (2") lignes dans le fond.

Lot Quatorze—Connu comme No 924 rue Moss, sur lequel sont des améliorations consistant en une bâtisse en briques à deux étages occupée comme une résidence et louée jusqu'au 30 septembre 1904, à $50 par mois, mesurant d'après le ci-dessus plan et arpentage cent trois (103) pieds deux (2) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent quatre vingt douze (192) pieds six (6) pouces et deux (2") lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent quatre vingt cinq (185) pieds (8) pouces et sept (7) lignes sur la ligne du côté opposé et a une largeur de cent onze (101) pieds dix (10) pouces.

Lot Quinze—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot quatorze et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32) pieds six (6") pouces et sept (7") lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent dix neuf pieds (119) huit (8) pouces et sept (7") lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent dix sept (117) pieds huit (8") pouces et une (1") ligne, sur la ligne de côté opposé et a une largeur dans le fond de trente (30) pieds cinq (5") pouces et six lignes (6").

Lot Seize—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot quinze et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente (30) pieds six (6") pouces et sept (7") lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent dix sept (117) pieds (8) pouces et une (1") ligne sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent quinze (115) pieds sept (7) pouces et quatre (4") lignes sur la ligne de côté opposée et à une largeur dans le fond de trente (30) pieds cinq (5") pouces et six (6") lignes.

Lot Dix-sept—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot Seize et mesurant, d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné, trente (30) pieds, six (6") pouces et sept (7") lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent treize (113) pieds, six (6") pouces et sept (7") lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent onze (111) pieds six (6) pouces et deux (2") lignes sur la ligne du côté opposé et a une largeur dans le fond de trente (30) pieds cinq (5") pouces et six (6") lignes.

Le Lot Dix neuf—Connu comme le No 3346 rue St Philippe, formant l'encoignure des rues St Philippe et Moss, est un cottage simple et mesurant, d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente (30) pieds six (6") pouces de face à la rue Moss sur une profondeur de cent onze (111) pieds six (6") pouces et deux (2") lignes sur la ligne de côté contigu au lot dix huit et cent neuf (109) pieds cinq (5") pouces et quatre (4") lignes de face à la rue St-Philippe et a une largeur dans le fond de trente (30) pieds cinq (5") pouces.

Le Lot Vingt—Consistant d'un lot de ter e vacant et contigu au lot dix neuf et mesurant, d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage, trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe sur cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Le Lot vingt et un consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot vingt et mesurant, d'après le plan et arpentage ci dessus mentionnés, trente deux (32') pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Le lot vingt deux consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot vingt et un et mesurant, d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionnés trente deux (32') pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152') pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Le Lot vingt trois connu comme le No 3328 rue St Philippe et contigu au lot vingt deux est un cottage simple et mesurant, d'après le plan et arpentage ci dessus mentionnés, trente (30') pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-quatre—Connu comme le No 3320 rue St Philippe, est contigu au lot vingt trois, est un cottage simple et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente (30') pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux [152] pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt cinq—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt quatre et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente [30] pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux [152] pieds quatre[4] pouces entre lignes parallèles.

Le Lot Vingt six—Consistant d'un lot de terre vacant formant l'encoignure de la rue St Philippe et de l'avenue Hagan et est en partie contigu au lot vingt cinq et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente [30'] pieds un [1"] pouce et une [1"] ligne de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent vingt (120') pieds et six (6") lignes de face à la rue St Philippe et cent vingt (12') pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et a une largeur dans le fond de trente (30') pieds neuf (9") pouces six (6") lignes.

Le Lot Vingt-sept—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt six et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente et un (31') pieds quatre (4") pouces de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent vingt [120'] pieds entre lignes parallèles.

Lot Vingt-huit—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt sept et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente et un [31'] pieds quatre [4"] pouces de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent vingt [120'] pieds entre lignes parallèles.

Lot Vingt neuf—Connu comme les Nos 933-35 avenue Hagan est contigu au lot vingt huit, est un cottage double et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32') pieds de face à l'avenue Hagan sur cent vingt [120'] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Trente—Connu comme les Nos 929-31 avenue Hagan est contigu au lot vingt neuf et un cottage double et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32') pieds de face à l'avenue Hagan sur cent vingt [120'] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Trente et un, connu comme les Nos 925—27 Ave Hagan et contigu au lot trente et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32') pieds de face à l'avenue Hagan par une première profondeur de cent vingt (120') pieds sur sa ligne de côté contigue au lot trente de la s'élargissant cinq (5") pieds un (1") pouce et six (6") lignes sur une ligne parallèle à l'avenue Hagan et a en plus une profondeur de quarante huit (48) pieds et mesurant cent soixante huit (168') pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé la plus près de la rue Dumaine et a une largeur dans le fond de trente neuf (37') pieds cinq (5") pouces.

Le Lot Trente-deux—Connu comme les Nos 921-23 Ave Hagan et contigu au lot trente et un et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32') pieds de face à l'Ave Hagan sur une profondeur de cent soixante huit [168'] pieds, entre lignes parallèles.

Le Lot Trente-trois—Connu comme les Nos 917-19 Ave Hagan et contigu au lot trente deux et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan tarpentage trente deux (32') pieds de face à l'Ave Hagan sur une profondeur de cent soixante huit [168'] pieds, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement.

Que lad te propriété soit divisée en lots et offerte en un lot à la fois, que les actes de vente soient passés pardevant ROBERT LEGIER, notaire

AVOCATS

McCLOSKEY & BENEDICT

—ET—

DART & KERNAN.

N. B.—L'acquéreur doit faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication

25 déc—25 27—jan 3 10 17 24 26

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.
Grand flacon ..... 50c.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités ésultats.

Bureau 633 Place Commerciale

2fév—1an

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale et Résidence de Choix du Premier District.

Offrant des placements d'une Hausse certaine et d'un Revenu productif.

Dans la succession de Richard Charles et Sarah M. Charles, sa femme. Consolidées

Nos 50 et 71,793— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 21 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 décembre 1903 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le magasin de choix à trois étages en briques No 329 "Bank Place" situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par "Bank Place" les rues Gravier, Natchez et Magazine. Le lot de terre mesurant 22 pieds, plus ou moins de face à "Bank Place" sur une profondeur de 69 pieds entre lignes parallèles. Sujet au bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $420 par an.

2° Le magasin de choix à trois étages en briques, No 328 "Bank Place", situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite. Le lot de terre est désigné par le No 1 sur un plan de J. Pilié, voyer, daté le 13 mai 1845, annexé à un acte de vente de ladite propriété par L. A. Erwin à Virginie Conrad, reçu pardevant Théodore Guyol, notaire, le 16 mai 1845, et mesurant en mesure américaine 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à "Bank Place", le même largeur dans le fond sur une profondeur de 70 pieds 3 pouces sur la ligne du côté inférieur vers la rue Gravier et 77 pieds 3 pouces sur la ligne de côté vers la rue Natchez. Sujet au bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $390 par an.

"Bank Place" est la rue entre les rues Magasine et Camp, courant de la rue Gravier à la rue Natchez à laquelle plusieurs des propriétés rues Magasine et Camp trave sent. Cette propriété est située dans une localité de choix pour placements sûrs, remunératifs et augmentant en valeur.

3° Les résidences en bois à deux étages comprenant trois corps de logis Nos 1126, 1128 et 1130 rue Magasine, à l'encoignure Nord Est de la rue Gaiennie, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasine, Gaiennie, Constance et Calliope contenant également vestibule et neuf chambres dans chaque dépendances, etc. Les améliorations sont construites sur deux lots de terre (en partie dans le faubourg Bauligt et en partie dans le faubourg Delord) désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan annexé à un acte de vente daté le 3 décembre 1842, pardevant H. B. Cenas, notaire, et mesurant comme suit:

Le lot No 1 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magasin sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Gaiennie.

Le lot No 2 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magasin sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Loués au mois au taux de $540 par an.

La propriété forme un beau site pour une fabrique ou entrepôt et sera d'un placement productif.

4° La jolie résidence en bois à deux étages No 1426 rue du Camp, située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Robin et Terpsichore. Elle est construite retirée de la rue, a de vastes galeries sur le devant, et contenant vestibule 10 chambres, chambre à bain, citerne, hangar etc.

Le lot de terre est désigné par le No 3 sur un plan de C. A. Hodin, architecte et ingénieur daté le 24 janvier 1850, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire et mesurant 33 pieds de face à la rue du Camp sur 127 pieds, 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Il se trouve sur une rue agréable et saine face au Parc Celiée et à proximité de plusieurs lignes de chars et à une distance facile des affaires. Il est desirable soit pour résidence ou placement. Sujet au bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $330 par an.

5° Le cottage double en bois à un étage Nos 1434 et 1436 rue du Camp, à l'encoignure N. E. de la rue Robin, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite. Le lot de terre est désigné par le No 1 et forme l'encoignure des rues Camp et Robin, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur et façade de 127 pieds 10 pouces et 51 lignes sur la rue Robin. Cette propriété formant l'encoignure est également appropriée pour affaires ou résidences. Elle est un des meilleurs de la ville.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit en paiements égaux en billets de l'acquéreur et un de deux ans, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les propriétés respectives vendues avec l'obligation de l'acquéreur de conserver les propriétés au crées et de transférer les polices d'assurance aux porteurs respectifs des billets et stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de recours à un procès pour collecter les billets et toutes les charges usuelles de sécurité, etc. Les acquéreurs assumant et payant les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1904 sur les respectives propriétés vendues au dessus et en plus du montant de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat, sera requis des acquereurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Major W. Patton notaire aux frais des acquéreurs.

J. C. Gilmore, avocat.

20 déc—20 27—janv 3 10 17 21

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE DOUBLE

—DU—

TROISIÈME DISTRICT,

Nos 2358 et 2360 rue N. Villeré,

A L'ENCAN,

A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE.

MARDI, LE 19 JANVIER 1904

A MIDI,

sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire No 72,123, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, intitulée Succession de Auguste Bussing, je procéderai à vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, à l'heure et endroit ci-dessus mentionnés, la propriété foncière ci après

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Nord Villeré, Espagne, Urquhart, et l'avenue St Roch. Ledit lot mesurant trente cinq pieds huit pouces de face à la rue Nord Villeré sur une profondeur de cent soixante pieds. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2358 60 rue N. Villeré.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente, devant être passé pardevant Charles Schneidau notaire, un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Johnston Armstrong, avocat, bureau 319 rue Carondelet

19 déc—19 20 27—jan 3 10 17 19

Succession de Theodore O. Stark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,491—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont et pourront en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. Gascoss Stark, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier Rufus E. Foster, avocat.

20 déc—20 24 29

AV